

COMPARAISON DES RÉSULTATS RÉELS DE L'ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE AVEC LE BUDGET
POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2012
(000\$)

No de ligne	<u>Description</u>	<u>Projections</u> <u>D-2011-182</u>	<u>Résultats</u> <u>réels</u>	<u>Référence</u>	<u>Écart</u>
		(1)	(2)		(3)
1	REVENUS				
2	Revenus	1 470 639	1 333 365		(137 274)
3	Normalisation due à la température		32 526		32 526
4	Revenus normalisés de vente de gaz	1 470 639	1 365 891	Gaz Métro - 9, doc. 1, p. 2, col. 5, l. 38	(104 748)
5	Fourniture	(521 274)	(411 413)	Gaz Métro - 9, doc. 1, p. 2, col. 5, l. 5	109 861
6	Compression	(11 767)	(6 752)	Gaz Métro - 9, doc. 1, p. 2, col. 5, l. 14	5 015
7	Revenus avant rabais et autres	937 598	947 726		10 128 (A)
8	Rabais à la consommation et autres	(31)	(31)		(0)
9	CASEP	(1 000)	(1 000)		0
10	Revenus après rabais	<u>936 567</u>	<u>946 695</u>		<u>10 128</u>
11	FRAIS DE TRANSPORT, D'ÉQUILIBRAGE ET DE DISTRIBUTION	418 650	423 284	Gaz Métro - 8, doc. 2, p. 5, col. 7, l. 1, l. 14, l. 15, l. 19	4 634 (B)
12	MARGE BRUTE SUR LES VENTES DE GAZ NATUREL	517 917	523 411		5 494
13	Trop-perçu de l'exercice		(8 196)	Gaz Métro - 8, doc. 1, p. 2, l. 12	(8 196) (C)
14	Portion de la bonification à remettre aux clients		0	Gaz Métro - 8, doc. 1, p. 2, l. 11	0
15	AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION	<u>3 139</u>	<u>3 134</u>		<u>(5)</u>
16	MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE	521 056	518 350		(2 707)
17	DÉPENSES				
18	Dépenses d'exploitation	167 600	161 210		(6 390) (D)
19	Plan global efficacité énergétique	12 256	12 256		0
20	Amortissement des immobilisations	87 679	90 259		2 580 (E)
21	Amortissement des frais reportés	18 916	18 841		(75)
22	Fonds vert	39 580	39 580		0
22	Impôts fonciers et autres	24 431	24 211		(220)
23	Impôt sur le revenu	30 445	30 075	Gaz Métro - 11, doc. 1, p. 1, l. 12	(370)
24	Total des dépenses	<u>380 906</u>	<u>376 432</u>		<u>(4 473)</u>
25	REVENUS NETS D'EXPLOITATION	<u>140 151</u>	<u>141 917</u>		<u>1 767</u>
26	QUOTE-PART				
27	Quote-part du trop-perçu avant impôt		1 013	Gaz Métro - 8, doc. 3, p. 1, l. 12	1 013
28	Incitatif à l'atteinte du PGEÉ		4 000	Gaz Métro - 12, doc. 2, col. 1, l. 7	4 000
29	Impôt sur le revenu		(1 368)	Gaz Métro - 11, doc. 1, p. 1, l. 13	(1 368)
30		<u>0</u>	<u>3 646</u>		<u>3 646</u>
31	BÉNÉFICE NET RÉGLEMENTÉ	<u>140 151</u>	<u>145 563</u>		<u>5 413</u>
32	BASE DE TARIFICATION MOYENNE	<u>1 792 046</u>	<u>1 819 448</u>	Gaz Métro - 6, doc. 1, p. 1, col. 15, l. 42	<u>27 402 (F)</u>
33	TAUX PONDÉRÉ DU COÛT DU CAPITAL AUTORISÉ	<u>7.82%</u>	<u>7.80%</u>	Gaz Métro - 7, doc. 1, p. 2, col. 6, l. 9	
34	TAUX PONDÉRÉ DU COÛT DU CAPITAL RÉALISÉ		<u>8.00%</u>	Gaz Métro - 7, doc. 1, p. 3, col. 6, l. 9	

Explication des écarts

Résultats réels versus le budget

- 1 A. La hausse des revenus de transport, d'équilibrage et de distribution de 10,1 M\$ provient
2 en majeure partie de la hausse des revenus de distribution de 4,5 M\$ découlant
3 principalement de l'augmentation des livraisons des clients à la grande entreprise. La
4 situation concurrentielle avantageuse du gaz naturel par rapport au mazout no 6 a eu un
5 effet favorable sur les ventes de gaz d'appoint concurrence, ainsi que sur les ventes
6 régulières au service continu, notamment dans les secteurs des pâtes et papiers ainsi
7 que dans celui de la métallurgie. Cette hausse des revenus de distribution à la grande
8 entreprise est partiellement atténuée par la contrepartie de la normalisation ainsi que par
9 la baisse des livraisons pour le marché des petits et moyens débits de 4,9 10⁶m³.
- 10 Finalement, les revenus d'équilibrage sont en hausse de 4,1 M\$ en raison de la hausse
11 des livraisons au service continu et au gaz d'appoint, jumelé à l'effet de la baisse des
12 livraisons au service interruptible qui se voit accorder un crédit à l'équilibrage moins
13 important.
- 14 B. La hausse des coûts de transport, d'équilibrage et de distribution découle de
15 l'augmentation des volumes et des coûts de gaz d'appoint jumelée à la hausse du coût
16 moyen des outils de transport servant à assurer le service de transport du distributeur.
17 Ces variations sont toutefois partiellement compensées par une hausse des revenus
18 d'optimisation financiers ainsi que par la baisse des coûts d'équilibrage.
- 19 C. Le trop-perçu s'explique essentiellement par :
- 20 • la hausse de la marge brute au service d'équilibrage, expliquée principalement par la
21 hausse des revenus d'optimisation, par la hausse des revenus ainsi que par la
22 baisse des coûts;
- 23 • l'augmentation des revenus de distribution;
- 24 • la réduction des dépenses d'exploitation;
- 25 partiellement compensées par:
- 26 • la baisse de marge brute dégagée au service transport résultant de la hausse des
27 coûts en raison de l'évolution de la demande en cours de l'exercice caractérisée par
28 la hausse de la consommation au service continu et au gaz d'appoint compensée
29 partiellement par la baisse de la consommation au service interruptible. Ce
30 changement, jumelé à l'impact d'un hiver extrêmement chaud, a eu pour
31 conséquence de changer les outils utilisés et hausser le coût moyen
32 d'approvisionnement;
- 33 • la hausse de la base de tarification qui se traduit par une hausse du bénéfice
34 d'exploitation permmissible; et
- 35 • la hausse des dépenses d'amortissement.
- 36 D. La baisse de 6,4 M\$ des dépenses d'exploitation résulte principalement de la hausse
37 des activités capitalisables de 4,4 M\$, nécessitant pour leur réalisation une sollicitation
38 accrue des ressources internes de 1,5 M\$ en salaires.

1 Par ailleurs, certains projets requérant des services professionnels et de sous-traitance
2 n'ont pu être réalisés en 2012, ce qui a généré une économie de 1,1 M\$. De plus, des
3 économies de 0,9 M\$ ont été réalisées dans les frais de déplacement et de
4 représentation découlant en partie des postes demeurés vacants en cours d'année.

5 On observe aussi un écart favorable découlant du règlement d'un litige sur la
6 réévaluation de postes syndiqués au service à la clientèle pour lequel une provision
7 comptable annuelle avait été prise depuis 2008. L'excédent de cette provision de
8 0,6 M\$ par rapport à la dépense réelle a été renversé lors du règlement.

9 Finalement, en cours d'année, l'exercice de réévaluation de la proportion des salaires et
10 avantages sociaux alloués aux activités non réglementées s'est traduite par une
11 recharge supplémentaire de 0,4 M\$.

12 E. Cet écart est principalement occasionné par une surévaluation de l'impact des retraits
13 dans quatre catégories d'actifs qui a eu pour effet de sous-évaluer la dépense
14 d'amortissement prévue au dossier tarifaire 2012 pour un montant de 2,0 M\$. Le reste
15 de l'écart résulte essentiellement du niveau des investissements projetés au 5/7 2011
16 qui s'ajoute à la base d'actifs sur laquelle est projetée la dépense d'amortissement de la
17 cause tarifaire 2012, tandis que le solde réel des investissements au 30 septembre
18 2011, sert à l'établissement de la dépense d'amortissement pour les données réelles de
19 2012. Les investissements réels de 2011, pour la distribution, se sont avérés plus élevés
20 que les investissements prévus au 5/7 2011. Par conséquent, la dépense
21 d'amortissement réelle a été supérieure de 0,6 M\$ par rapport à celle prévue au dossier
22 tarifaire 2012.

23 F. La hausse de la base de tarification moyenne de 27,4 M\$ est expliquée principalement
24 par la variation des éléments suivants :

- 25 • la hausse des immobilisations de 17,1 M\$, résultant de la sous-évaluation des
26 soldes d'ouverture ainsi que des investissements réalisés au cours de l'exercice
27 2012;
- 28 • la hausse du fonds de roulement de 0,8 M\$ résultant de la hausse de l'encaisse
29 presque entièrement compensée par la baisse des matériaux et inventaires de
30 gaz;
- 31 • la hausse des frais reliés au coût du gaz de 15,2 M\$, essentiellement expliquée
32 par l'augmentation des soldes moyens des comptes de frais reportés de
33 réévaluations d'inventaires;

- 34 • partiellement compensé par :
 - 35 • la baisse des développements informatiques de 6,2 M\$ essentiellement
36 expliquée par la surévaluation des soldes d'ouverture.

37 **Note : Il est possible, dans le présent dossier, qu'une même donnée soit**
38 **légèrement différente d'une pièce à l'autre. Ceci est le cas lors de**
39 **l'arrondissement du résultat de l'application de formules.**